

Du 25 mars 2022
au 15 avril 2023
2 j./mois

Violences faites aux femmes

Premier diplôme d'Université participant à la politique de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes.

en partenariat avec :



COMPÉTENCES VISÉES

■ Connaître et comprendre

- > les spécificités du processus d'installation et de développement des violences conjugales,
- > les différents modèles de compréhension, d'analyse et de traitement des violences faites aux femmes,
- > l'impact des violences et le retentissement psychologique sur la victime et sur l'enfant victime ou co-victime dans le cadre des violences conjugales,
- > l'état du droit applicable : droit civil et droit pénal, droit de la protection de l'enfance, droit interne et droit international,
- > les règles applicables au secret professionnel,
- > les différentes formes de violences faites aux femmes.

■ Savoir mettre en œuvre

- > les mesures spécifiques ou non spécifiques dans une situation de violence,
- > les préconisations thérapeutiques et éducatives,
- > la prise en charge et l'orientation des victimes.

PUBLICS CONCERNÉS

Ce diplôme d'Université Violences faites aux femmes a vocation à répondre aux attentes et aux besoins de tous les professionnels amenés à identifier, signaler et traiter des situations de violences.

Il s'adresse principalement aux intervenants :

- dans les domaines de la santé (médecins, infirmiers, psychiatres, psychologues, personnels des établissements médico-sociaux, sages femmes, puéricultrices, conseillères conjugales...),
- du champ social (éducateurs, assistants de service social, conseillères en économie sociale et familiale, responsables et bénévoles d'association...),
- de l'éducation nationale (enseignants, personnels sociaux et de santé, conseillers principaux d'éducation, responsables d'établissement...),
- de la justice (magistrats, greffiers, avocats, personnels de la Protection judiciaire de la jeunesse, de l'Administration pénitentiaire, la police et la gendarmerie...),
- ainsi qu'aux agents des collectivités territoriales et de l'état chargés de mission pour les droits des femmes, pour la protection de l'enfance, pour la politique de la ville.



www.fp.univ-paris8.fr

Université Paris 8
Direction Formation
Formation continue, alternance
et VAE

2, rue de la Liberté
93526 SAINT-DENIS cedex

T. 01 49 40 70 70
F. 01 49 40 65 57

info-df@univ-paris8.fr

APE 8542Z
SIRET 199 318 270 00238



CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 - Les violences faites aux femmes, problématique, dimension historique, sociale et politique

Module 2 - Le psycho traumatisme

Module 3 - Les enfants victimes des violences dans le couple

Module 4 - L'application de la loi

Module 5 - Le repérage

Modules 6 & 7 - Prise en charge des femmes victimes de violences (parties 1&2)

Module 8 - La prise en charge des enfants et des adolescents

Module 9 - La prise en charge des auteurs

Programme complet disponible sur le site www.fp.univ-paris8.fr

Responsable pédagogique : Alexandre LUNEL, maître de conférences en Histoire du droit de la santé à l'université Paris 8.

Coordinateurs pédagogiques :

Ernestine RONAI, responsable de l'Observatoire des violences envers les femmes du Conseil Général de Seine Saint Denis et coordinatrice nationale de la lutte contre les violences faites aux femmes au sein de la MIPROF ;

Edouard DURAND, Coprésident de la commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles envers les enfants, ancien Juge des enfants.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Intégration aux équipes et centres d'accueil en charge des femmes victimes de violences, spécialisation pour les magistrats, policiers et gendarmes, médecins, psychologues, chargés de mission droits des femmes...

CONDITIONS D'ADMISSION

- soit être titulaire d'un diplôme d'état ou universitaire dans les domaines médical, paramédical, social, éducatif, psychologique, juridique, de l'animation,
- soit sur validation des acquis professionnels et personnels sur justification d'au moins 3 années d'expérience professionnelle.

Dans les deux cas, après examen et sélection du dossier de candidature, puis entretien avec un (ou plusieurs) membre(s) de l'équipe pédagogique.

VOLUME HORAIRE & PÉRIODICITÉ

- **Volume horaire :** 140 h. de formation + 7 h. d'évaluation + 126 h. de stage pratique (en option).
- **Périodicité :** 2 jours par mois (vendredi et samedi).

TARIF & FINANCEMENT

2 300 € (sous réserve de modification)

Formation éligible aux dispositifs de financement de la Formation Professionnelle Continue :

- Financement entreprise : Plan de développement des compétences,
- Prise en charge par un organisme (ex : Pôle Emploi),
- Financement individuel partiel ou total.